



FORUM DES SOLIDARITES INTERNATIONALES

DIMANCHE 19 AVRIL 2026
À l'Hôtel de Ville
9h-17h30



DOSSIER D'INSCRIPTION

Le RESIMMM, Réseau de la Solidarité Internationale de Metz Métropole et Moselle, la ville de Metz, l'Eurométropole de Metz et Gescod (Grand Est Solidarités et Coopérations pour le Développement) ont l'honneur de vous adresser ce dossier de demande d'inscription pour la **2ème édition du Forum des Solidarités Internationales qui se tiendra le dimanche 19 avril 2026 dans les Salons de l'Hôtel de ville de Metz.**

La création du RESIMMM en 2018 répond à la volonté de développer des complémentarités tout en respectant l'identité de chacun de ces membres, en vue de contribuer à l'ouverture internationale des habitants du territoire, dans une perspective d'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale. Ce **Forum des Solidarités Internationales** a pour objectif de donner une plus grande visibilité à la solidarité internationale et aux thématiques soutenues par ses acteurs. Par ce biais nous souhaitons inciter les participants à devenir des citoyens actifs et solidaires en leur proposant des pistes d'actions concrètes pour agir en faveur de la solidarité internationale.

Si vous partagez ces objectifs, vous êtes invités à venir présenter vos actions de solidarité internationale lors de cette manifestation.

Les horaires : Ouverture des portes au public le dimanche 19 avril 2026 à 09h30, fermeture des stands à 17h.

Frais d'inscription pour les exposants :

Pour un stand :

- Adhérents RESIMMM : gratuit
- Non adhérents RESIMMM : 20 € pour le stand

Conditions d'inscription au Forum des Solidarités Internationales 2026

Structures acceptées :

Structures acceptées	Domaines d'activités
•Associations déclarées (loi 1901 ou 1908) ayant leur siège social en Grand Est •Délégations locales, départementales ou régionales de structures nationales •Collectifs, réseaux •Collectivités territoriales, institutions nationales •Structures de finance éthique et solidaire	• Crises / Urgence / Catastrophes • Nutrition / Sécurité alimentaire • Santé / Médico-social / Handicap • Enfance : Education / Parrainage • Eau / Assainissement • Développement / Reconstruction • Droits de l'Homme / Plaidoyers / Migrants • Financement solidaire • Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale • Commerce équitable • Tourisme éthique et solidaire • Coopération décentralisée et jumelage • Documentation spécialisée • Volontariat de solidarité internationale
Pour les structures intervenant à l'international, les pays d'action doivent se situer dans le classement du « Rapport mondial sur le développement humain 2021 » à un niveau IDH inférieur à celui du pays classé 59ème : https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_pays_par_IDH	

Ventes autorisées sur les stands :

- Objets d'artisanat :
- ⇒ **IMPORTANT : L'artisanat mis en vente doit provenir du ou des pays dans lesquels l'association intervient et respecter les conditions éthiques de fabrication. Les vendeurs professionnels ne sont pas autorisés.**
- Les produits du commerce équitable
 - Les ouvrages et objets à caractère documentaire ou pédagogique
 - Les objets et produits marqués au nom et/ou logo de la structure

Le Comité de coordination de l'événement tient à rappeler que tous les bénéfices liés à la manifestation doivent être **intégralement reversés** à l'association officiellement inscrite à la manifestation. De plus, la structure inscrite ne doit pas sous-traiter son emplacement à une autre entité associative, professionnelle quelle qu'elle soit.

Chaque structure aura à sa disposition 3x1m de grilles caddy, une table de brasserie, deux chaises.

En cas de non-respect des règles ci-dessus, le comité de coordination se réserve le droit de refuser l'inscription ou la réinscription de l'association en cause.

Date limite de réception du dossier complet : 9 mars 2026

Tenant compte du dimensionnement des locaux et des règles d'accessibilité et de sécurité afférentes, les organisateurs tiendront compte, pour la validation des inscriptions, du critère suivant : **date de réception du dossier d'inscription par courrier postal.**

Bulletin de demande d'inscription FORUM DES SOLIDARITES INTERNATIONALES 2026

Ce bulletin est à compléter et retourner par mail adressé à

RESIMMM resimmm57@gmail.com

et par voie postale à :

RESIMMM- Maison Pour Tous

Bâtiment ATRIUM

Rue de Bretagne BP 135

57140 WOIPPY



Pour être complet, le dossier d'inscription devra comprendre obligatoirement :

Pour une association adhérente au RESIMMM :

- Fiche de présentation (*cf. annexe 1, ci-après*)
- **Une attestation d'assurance de responsabilité civile en cours de validité aux dates de la manifestation avec « garantie intoxication alimentaire », si vente de denrées alimentaires**

Pour les nons adhérents :

- Fiche de présentation (*cf. annexe 1, ci-après*)
- Les statuts de l'association (version mise à jour)
- **Une attestation d'assurance de responsabilité civile en cours de validité aux dates de la manifestation avec « garantie intoxication alimentaire », si vente de denrées alimentaires**
- Votre règlement d'un montant de 20€

A régler de préférence par virement bancaire

RESEAU SOLIDARITE INTERNATIONALE METROPOLE ET MOSELLE

Crédit Mutuel - METZ SABLON MAGNY

RESIMMM - IBAN : FR76 1027 8050 0200 0211 0190 105 BIC : CMCIFR2A

N° de SIRET : 99893708000013

Nom de la structure :	Nombre d'adhérents :
Adresse : _____	Téléphone :
Courriel :	
Nom, Prénom du/ de la Président.e :	

Personne contact pour le Forum des Solidarités :

Nom, Prénom :	Fonction :
Courriel :	Téléphone :

Je soussigné(e),..... agissant en qualité*de
..... m'engage à respecter les principes du RESIMMM ainsi que les termes de ce dossier d'inscription.

* personne habilitée à engager la responsabilité de la structure

Date:

Signature :

A remplir obligatoirement par l'association

Annexe 1

Cadre réservé - ne rien inscrire

Nom de l'association :

Coordonnées :

Objectifs :

Pays d'intervention :

Projets en cours :

